

USAGERS DES DÉCHETERIES

“ **Créez votre compte
EN LIGNE en 2024** ”



À partir du **1^{er} juillet 2024**, vous devez créer votre compte personnel en ligne pour :

- Justifier de votre lieu d'habitation
- Suivre vos passages en déchèterie
- Renouveler votre badge en cas de perte, de vol ou de badge défectueux.



Créez votre compte en ligne sur :

<https://www.siredom.com/portail-decheteries/>